



RCS : GRENOBLE  
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00538  
Numéro SIREN : 311 903 496  
Nom ou dénomination : BBM ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2015 sous le numéro de dépôt A2015/004191

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....  
.....  
GRENOBLE



1199551

**Dénomination :** BBM ET ASSOCIES  
**Adresse :** 4 rue Paul Valérien Perrin ZI la Tuilerie II 38170  
Seyssinet-pariset -FRANCE-

**n° de gestion :** 1977B00538  
**n° d'identification :** 311 903 496

**n° de dépôt :** A2015/004191  
**Date du dépôt :** 30/04/2015

**Pièce :** Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du  
13/11/2014



1199551

« EXIGO »

S.A.R.L au capital de 2 266 800 €  
Siège : 4 Rue Paul Valérien Perrin  
38170 – SEYSSINET PARISET  
479.822.165 R.C.S. GRENOBLE

29 AVR. 2015

Sous le N° 4191

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**PORTANT DECISION DE LA SAS « BBM & ASSOCIES »**  
**(Séance du 13 novembre 2014)**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE  
Le treize novembre, à dix huit heures

Les associés de la société «EXIGO», société à responsabilité limitée au capital de 2.266 800 €, divisé en 22 668 parts sociales de 100 € chacune, se sont réunis au siège social à SEYSSINET-PARISET (38170), 4 Rue Paul Valérien Perrin, sur convocation de la gérance.

Il résulte de la feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance, que sont présents ou représentés :

✓ Monsieur Jean-Philippe BRET, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Eric VIEUX-MELCHIOR, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Eric BACCI, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Stéphane BERLOTTI, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Laurent COHN, propriétaire de	2.452 parts
✓ Monsieur Vincent BOUVIER, propriétaire de	2.451 parts
✓ Monsieur Thomas SPALANZANI, propriétaire de	2.452 parts
✓ La SARL « ETV CONSEILS », propriétaire de	2.452 parts
✓ Madame Françoise DAUJAT, propriétaire de	1 part
✓ La SARL « ROCKLEL », propriétaire de	1.220 parts
✓ La SARL « LOUMA », propriétaire de	1.220 parts
✓ La SARL « SC EXPERT », propriétaire de	612 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric VIEUX-MELCHIOR, en sa qualité d'associé co-gérant.

Le président constate, d'après la feuille de présence que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Madame Marie MERMILLOD et de Monsieur René Charles PERROT de leurs fonctions de Directeur Général de la société BBM & ASSOCIES.
- Pouvoirs pour formalités.

Le président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

1. La feuille de présence
2. Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
3. Les statuts de la société « BBM & ASSOCIES »

Le président expose qu'aux termes de l'article 15 des statuts de la société « BBM & ASSOCIES », le président et les directeurs généraux de ladite société sont renouvelés, remplacés et nommés par l'assemblée générale ordinaire de la société "EXIGO".

Aucune observation n'étant formulée, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la démission de Madame Marie MERMILLOD et de Monsieur René CHARLES PERROT de leurs fonctions de directeur général de la société « BBM & ASSOCIES » au 1<sup>er</sup> novembre 2014 et le remercie vivement de sa collaboration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## **DEUXIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Le présent procès-verbal sera en outre communiqué à la société « BBM & ASSOCIES » et consigné sur le registre des décisions de cette dernière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par tous les associés.

Jean-Philippe BRET

Eric VIEUX-MELCHIOR

Laurent COHN

Stéphane BERTOLOTTI

Vincent BOUVIER

Thomas SPALANZANI

Eric BACCI

P. La SARL "ETV CONSEILS"  
Laurent ETIEVENT

Françoise DAUJAT

P. La SARL « ROCKLEL »  
Antoine SIRAND

P. La SARL « LOUMA  
Franck SERRATRICE

P. La SARL « SC EXPERT »  
Sandrine CHABOUD

**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**